

## Composition du Dossier de Demande d'Agrément de Promoteur Immobilier

### I. Pour les personnes physiques

1. Un formulaire de demande d'agrément, à télécharger du site Internet [www.mhu.gov.dz](http://www.mhu.gov.dz) ou [www.fgcmpi.org.dz](http://www.fgcmpi.org.dz) (rubrique : **agrément Promoteur Immobilier**), à renseigner et à légaliser,
2. Cahier des charges des engagements et responsabilités professionnelles du promoteur immobilier, à télécharger du site Internet sus indiqué, à renseigner et à légaliser,
3. La déclaration sur l'honneur selon le modèle annexé à l'arrêté interministériel n°05 du 06/12/2012,
4. Une copie de l'acte de propriété ou de location d'un local commercial .
5. Un extrait d'acte de naissance n° 12,
6. Un extrait du casier judiciaire : "**bulletin n° 03**", (datant **de moins de trois mois (03) à la date de dépôt de la demande**),
7. Un certificat de nationalité,
8. Un certificat de résidence,

En plus des documents énumérés ci-dessus (de **1 à 7**), le dossier doit également comprendre :

#### **A. Soit (01 / Diplôme Universitaire)**

8. Copie du "diplôme supérieur" (**architecture, construction, juridique, économique, financier, commercial, ou toute autre matière technique permettant d'assurer l'activité de promoteur immobilier**), ~~certifié conforme à l'original,~~

#### **C. Soit (03 / l'engagement de collaborateur permanent)**

8. Copie du contrat de travail par devant notaire ou de l'engagement par devant notaire pour le recrutement du collaborateur permanent, certifié conforme à l'original,
9. Dossier administratif du collaborateur permanent :
  - 9.1 Un extrait d'acte de naissance n° 12,
  - 9.2 Un extrait du casier judiciaire : "**bulletin n° 03**", (**datant de moins de trois mois (03) à la date de dépôt de la demande**),
  - 9.3 Un certificat de nationalité,
  - 9.4 Un certificat de résidence,
  - 9.5 Copie du "diplôme supérieur" (**architecture, construction, juridique, économique, financier, commercial, ou toute autre matière technique permettant d'assurer l'activité de promoteur immobilier**), ~~certifié conforme à l'original~~

N. B. :- joindre le certificat d'équivalence pour les diplômes obtenus à l'étranger,  
- Après avis favorable de la commission, la justification de la disposition de locaux est à fournir.

## Composition du Dossier de Demande d'Agrément de Promoteur Immobilier

### II. Pour les personnes morales

1. Un formulaire de demande d'agrément, à télécharger du site Internet [www.mhu.gov.dz](http://www.mhu.gov.dz) ou [www.fgcmpi.org.dz](http://www.fgcmpi.org.dz) (rubrique : agrément Promoteur Immobilier), à renseigner et à légaliser,
2. Cahier des charges des engagements et responsabilités professionnelles du promoteur immobilier, à télécharger du site Internet sus indiqué, à renseigner et à légaliser,
3. La déclaration sur l'honneur selon le modèle annexé à l'arrêté interministériel n°05 du 06/12/2012,
4. copies légalisées des statuts de la société,
5. Un exemplaire du bulletin officiel des annonces légales (**B. O. A. L.**) portant constitution de la société,
6. Une copie de l'acte de propriété ou de location d'un local commercial.
7. L'ampliation de la délibération au cours de laquelle ont été désignés le président et éventuellement le directeur général ou le gérant non statutaire,
8. Dossier administratif de (s) propriétaire (s) :
  - 8.1 Un extrait d'acte de naissance n° 12,
  - 8.2 Un certificat de résidence,

En plus des documents énumérés ci-dessus (de **1 à 7**), le dossier doit également comprendre :

#### **A. Soit (01 / Diplôme Universitaire du gérant)**

8. Copie du "diplôme supérieur" (**architecture, construction, juridique, économique, financier, commercial, ou toute autre matière technique permettant d'assurer l'activité de promoteur immobilier**), certifié conforme à l'original,
  - 8.1 Un extrait d'acte de naissance n° 12 **du gérant**,
  - 8.2 Un certificat de résidence **du gérant**,

#### **C. Soit (03 / l'engagement du collaborateur permanent)**

- 8 Copie du contrat de travail par devant notaire ou de l'engagement par devant notaire pour le recrutement du gérant permanent, certifié conforme à l'original,
- 9 Dossier administratif du collaborateur permanent :
  - 9.1 Un extrait d'acte de naissance n° 12,
  - 9.2 Un extrait du casier judiciaire : "**bulletin n° 03**", (**datant de moins de trois mois (03) à la date de dépôt de la demande**),
  - 9.3 Un certificat de résidence,
  - 9.4 Copie du "diplôme supérieur" (**architecture, construction, juridique, économique, financier, commercial, ou toute autre matière technique permettant d'assurer l'activité de promoteur immobilier**), certifié conforme à l'original

N. B. :- joindre le certificat d'équivalence pour les diplômes obtenus à l'étranger,  
- Après avis favorable de la commission, la justification de la disposition de locaux est à fournir.